

Nageur, brideur : les noms d'humains pratiquant une activité sportive ou ludique et l'agentivité

Angelina Aleksandrova¹, Véronique Lagae²

¹EDA - EA 4071, Université Paris Descartes, Paris, France

²CALHISTE - EA 4343, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
angelina.aleksandrova@parisdescartes.fr

Résumé. Dans cette étude nous nous intéressons aux noms désignant les humains comme agents d'une activité ludique (*brideur, gamer, rôliste*) ou sportive (*nageur, badiste, judoka*). En prenant comme point de départ les difficultés linguistiques de délimitation des deux classes ainsi que celles, méthodologiques, de constitution de leur inventaire, l'objectif de ce travail est triple. D'abord, il s'agit de fournir un premier échantillon des noms de joueurs et de sportifs, puis de proposer une description plurifactorielle de ce lexique et, enfin, d'interroger leur fonctionnement en tant que noms d'agents. Ce dernier point sera l'occasion pour nous non seulement d'examiner de plus près la notion d'*agent dispositionnel*, mais aussi de rendre compte de la construction des différentes lectures agentives (épisodique/dispositionnelle) pour les noms déverbaux et dénominaux.

Abstract. *Nageur, brideur: human nouns referring to players or sportsmen and agentivity.* In this study we analyse French nouns designating humans as agents of games (*brideur, gamer, rôliste*) or sports (*nageur, badiste, judoka*). The goal of our research is threefold. First, we review the methodological issues and the linguistic difficulties of inventorying this subclass of human nouns. We also provide a first sample. Second, a multifactorial description of this sample is proposed. Third, we study the

functioning of the nouns designating players and sportsmen as agent nouns. We specifically examine the notion of *dispositional agent*, and analyse the construction of the different agentive readings (episodic / dispositional) for deverbal and denominal nouns.

1 Introduction

Cette étude est consacrée aux noms désignant les humains dans leurs pratiques sportives (*nageur, judoka, badiste...*) ou ludiques (*bridgeur, scrabbleur, rôliste...*). En tant que noms prédicatifs, ces *noms de sportifs et de joueurs* (désormais NSJ) constituent d'après Gross (2008, 2011) deux classes d'objets dont le verbe support préférentiel serait *pratiquer*. Ainsi un nageur est celui qui *pratique la natation*, un bridgeur celui qui *pratique le bridge*, etc. Ces deux classes n'ont jusqu'à présent pas été décrites davantage et ne se distinguent à première vue pas pour l'auteur de celles relevant d'autres domaines d'activité tels que la musique (*pianiste, qui pratique le piano*), la religion (*catholique, qui pratique le catholicisme*) ou la langue (*francophone, qui pratique le français*).

L'étude des NSJ mérite toutefois d'être approfondie car elle soulève plusieurs questions intéressantes auxquelles nous tenterons de répondre ici. En premier lieu se pose le problème non négligeable de la délimitation des deux classes qui, comme on va le voir, transparaît clairement dans leur traitement lexicographique et engendre à son tour des difficultés quant à leur inventaire. Dans la mesure où ce qui semble caractériser l'ensemble de ces noms c'est de désigner des humains à l'origine d'une action, s'ajoute la nécessité d'examiner leur caractère agentif. Ce faisant, nous prenons en considération le problème que pose le fait que les NSJ sont majoritairement dénominaux et non déverbaux et les examinons sous l'angle de l'agentivité en tenant compte notamment de la distinction entre agents épisodiques et agents dispositionnels. Notre objectif est par conséquent triple : i) fournir un premier inventaire des NSJ qui permettra d'explicitier nos choix méthodologiques, ii) présenter une analyse plurifactorielle et iii) proposer un traitement unifié des NJS à l'égard de leur caractère agentif qui tient compte de leurs différences morphosémantiques.

Dans une première partie (section 2), nous passons en revue les difficultés rencontrées pour faire l'inventaire des NSJ et les choix méthodologiques qui en découlent. Dans une seconde partie (section 3), nous présentons les données résultant du travail descriptif de l'échantillon recensé et la section 4 est consacrée à l'étude du caractère agentif de ces noms. En plus de

questionner plus spécifiquement la notion d'*agent dispositionnel*, il apparaît indispensable de prendre en compte la relation morphosémantique qu'entretiennent les NJS avec le nom d'activité correspondant.

2 Recenser les NSJ : méthodologie et données

Nous présentons d'abord (2.1) les difficultés que pose l'inventaire des NSJ, puis (2.2) nous détaillons la méthodologie que nous avons utilisée pour la collecte des données.

2.1 Difficultés d'inventaire

L'inventaire des NSJ pose un certain nombre de difficultés liées en grande partie à la démarche onomasiologique en tant que telle. Une première difficulté, d'ordre ontologique, concerne la délimitation des deux sous-classes entre elles, à savoir la distinction entre sportifs et joueurs. En effet, différencier les sportifs, ou humains pratiquant un sport, et les joueurs, ou humains pratiquant un jeu, revient en fait à distinguer entre les sports et les jeux. En d'autres termes, si *footballeur* est un nom de sportif et *bridgeur* un nom de joueur, c'est parce que le football est considéré comme un sport et le bridge comme un jeu. Or, cette distinction est loin d'être évidente, ne serait-ce que parce qu'il n'existe pas de liste officielle des sports, hormis la liste des sports olympiques établie par le C.I.O., et cette liste varie d'une olympiade à l'autre et exclut un grand nombre de sports, tels que les sports motorisés.

Les sociologues du sport comme Caillois (1958) ou plus récemment Parlebas (1999) ont mis en évidence différents paramètres permettant un classement des activités ludiques et sportives, tels que l'aspect compétitif ou l'existence de règles précises. Les sports et les jeux ne sont toutefois pas explicitement distingués – Parlebas utilise d'ailleurs le terme de « jeux sportifs ». Les dictionnaires n'apportent pas non plus de critères de distinction clairs, comme l'illustrent les définitions données par le TLFi :

- (1) *Jeu* : Activité divertissante, soumise ou non à des règles, pratiquée par les enfants de manière désintéressée et par les adultes à des fins parfois lucratives
- (2) *Sport* : Activité physique, le plus souvent de plein air et nécessitant généralement un entraînement, qui s'exerce sous forme de jeu ou de compétition, suivant des règles déterminées [*nous soulignons*]

Les activités sportives et ludiques peuvent être toutes deux selon les cas physiques, divertissantes, soumises à des règles, se dérouler en plein air et dans le cadre de compétitions. Il n'est donc pas surprenant que certaines

soient considérées à la fois comme des sports et des jeux. C'est par exemple le cas des « sports de l'esprit » comme les échecs, les dames, le go ou le bridge, pour lesquels la dimension physique est absente et qui sont généralement considérés comme des jeux, et des « sports de cible » comme le billard, la pétanque, le bowling ou les fléchettes, qui sont pratiqués internationalement en compétition mais également comme des jeux dans un cadre informel.

La délimitation en « classes d'objet » proposée par Gross (2008, 2011) se fonde sur la relation existant avec le verbe *pratiquer*, ayant comme objet un nom inanimé apparenté au NSJ et désignant une activité ludique ou sportive. Or, on a vu ci-dessus que cette relation ne permet pas d'isoler les NSJ au sein des NH exerçant d'autres types d'activités :

- (3) a. Un nageur pratique la natation
- b. Un médecin pratique la médecine
- c. Un catholique pratique le catholicisme

Il y a d'autres verbes supports que *pratiquer* disponibles pour les définir, à savoir *faire* et *jouer à*, qui semblent plus spécifiques aux NSJ (4) mais manifestent toutefois des irrégularités dans leur distribution, (5) :

- (4) a. Un médecin pratique la médecine / *fait de la médecine / *joue à la médecine
- b. Un catholique pratique le catholicisme / *fait du catholicisme / *joue au catholicisme
- (5) a. Un footballeur pratique le foot / fait du foot / joue au foot
- b. Un nageur pratique la natation / fait de la natation / *joue à la natation
- c. Un bridgeur pratique le bridge / fait du bridge / joue au bridge
- d. Un rôliste pratique les jeux de rôle / *fait des jeux de rôle / joue aux jeux de rôle

Ces irrégularités, dont nous essaierons de rendre compte, ont pour conséquence qu'aucun de ces trois verbes ne fournit un critère permettant de distinguer noms de sportifs et noms de joueurs.

Un autre problème est celui de l'hétérogénéité morphologique, car les NSJ sont formés selon une grande diversité de procédés, même si la fréquence des différents procédés de formation peut diverger beaucoup, comme on le verra dans la section 3. Aucun procédé n'est spécifique à la sous-classe des sportifs ni à celle des joueurs. À titre d'exemple on trouve des suffixés dénominaux (*lugeur*) et déverbaux (*nageur*), des composés (*haltérophile*), des convers (*déclarant*¹) et des emprunts (*gamer*). Il y a bien

sûr également des NSJ non construits (*athlète*). À cela s'ajoute la multiplicité des suffixes au moyen desquels sont construits les NSJ : *-eur (nageur)*, *-iste (rôliste)*, *-ier/er (cavalier, archer)*, *-eux (consoleux)*, *-ka (taekwondoka)*, et la concurrence existant avec les composés syntaxiques² : *footballeur / joueur de foot*, *bridgeur / joueur de bridge*. Signalons que pour certains sports ou jeux, ceci est le seul moyen d'exprimer l'être humain qui le pratique : *joueur de cricket / de bilboquet*, cf. Lagae (à par.).

Enfin, les NSJ reçoivent un traitement lexicographique diversifié avec des stratégies de définition diverses, point sur lequel nous revenons en 3.3. On constate en outre qu'il s'agit d'un lexique assez « mouvant » dans ce sens qu'une partie est vieillie, par exemple parce que les noms renvoient à des jeux qui ne sont plus pratiqués (*souleur, charadiste*), alors que surgissent de nouveaux termes au gré de l'apparition de nouvelles activités ludiques ou sportives (*rôliste, bicrossiste*), mais aussi en fonction de leur reconnaissance par des instances officielles, par exemple par la création de fédérations.

2.2 Méthodologie de recensement

Compte tenu des difficultés susmentionnées et des limites de l'approche onomasiologique, nous ne prétendons aucunement à l'exhaustivité dans le recensement des NSJ. Toutefois, l'échantillon de noms constitué permet de les soumettre à analyse et de mener, à partir de cet inventaire limité, une réflexion sur leur caractère agentif. Pour ce faire, nous avons procédé à une extraction semi-automatique à partir du *TLFi*, en effectuant une recherche sur les définitions contenant «joueur» ou «qui joue», ainsi que sur les domaines techniques «SPORTS» et «JEUX». Les définitions et acceptions obtenues ainsi ont été, si nécessaire, actualisées au moyen du *Grand Robert Électronique* (mise à jour de janvier 2017). Cet ensemble a été également complété par des collectes personnelles et il compte finalement 115 lexèmes qui ont servi de base à l'étude.

3 Analyse plurifactorielle de l'échantillon de NSJ

Pour chacun des 115 NSJ de l'échantillon, nous avons examiné les propriétés morphologiques (3.1) et sémantiques (3.2), ainsi que la façon dont ils sont définis lexicographiquement (3.3).

3.1 Propriétés morphologiques

Comme le précise la figure 1, le mode de construction majoritaire pour les NSJ est de loin la suffixation (*lugeur, rôliste*), mais on trouve également des composés (*haltérophile, échéphile*), des convers (*attaquant, déclarant*), des emprunts (*skater, gamer*), ainsi que des noms non construits (*athlète, naquet*).

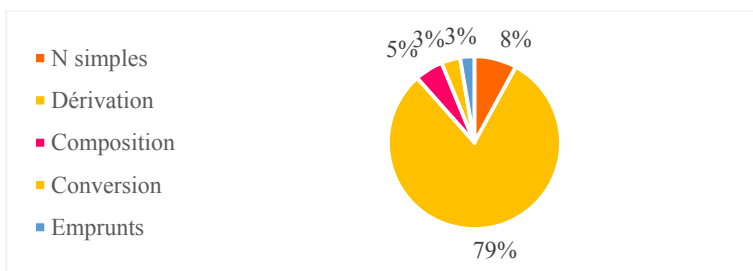


Fig. 1. Morphologie des NSJ

Parmi les NSJ dérivés par suffixation, une bonne partie (42 %) sont des dérivés dénominaux (*archer, escrimeur, lugeur, bouliste, manilleur, pétanqueur*) dont le nom de base désigne le sport ou le jeu pratiqué. À cela s'ajoute un ensemble de NSJ (22 %) construits sur une base nominale empruntée (*basketteur, footballeur, golfeur, hockeyeur, kendoka, whisteur, scrabbleur, gameur*). De façon assez surprenante, les déverbaux sont moins nombreux (20 %), par exemple *grimpeur, pointeur*. Enfin, pour certains NSJ (16 %) comme *défenseur, nageur, contreur*, il existe aussi bien un nom qu'un verbe apparenté sans qu'il soit toujours possible de décider si le dérivé est obtenu plutôt à partir du nom ou à partir du verbe correspondant (*défense/défendre, nage/nager, contre/contrer*)³.

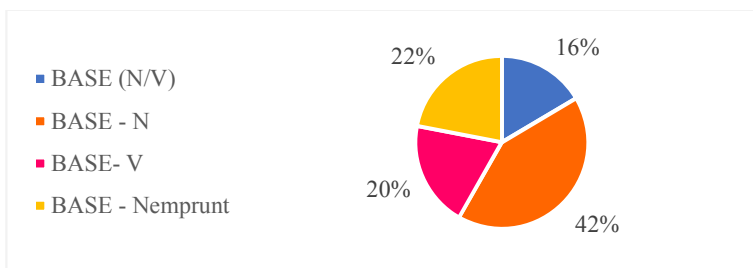


Fig. 2. Les bases des NSJ dérivés

La répartition des suffixes dans l'échantillon (cf. figure 3) est frappante, 74 % des NSJ dérivés étant construits au moyen du suffixe *-eur*, réputé pour construire des noms d'agent (*nageur, lugeur, basketteur, patineur, brideur, scrabbleur*). Le suffixe *-iste* est utilisé dans 12% des cas (*badiste, kayakiste, rôliste, PCiste*) et *-(i)er* dans 8% (*archer, cavalier, banquier, charadier*). Les autres suffixes sont rares, par exemple *-ka* (*judoka*, 4 %) :

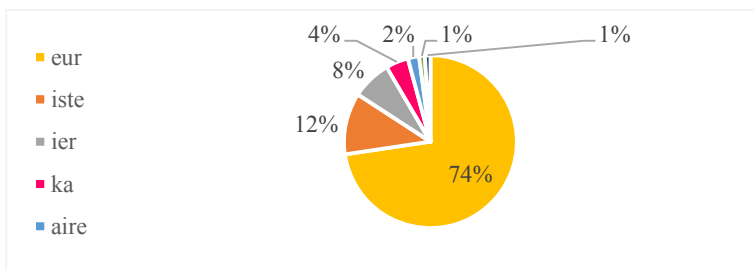


Fig. 3. Les suffixes des NSJ dérivés

3.2 Sous-classes sémantiques

Cinq sous-classes se dégagent d'une première répartition sémantique, répartition qui pourrait être affinée, sans que cela ne constitue un réel apport pour la problématique de cette étude. Il s'agit :

- des noms désignant les pratiquants d'un sport spécifique (NH sportif : *skieur, nageur, footballeur, escrimeur*) ;
- des noms désignant les pratiquants d'un jeu spécifique (NH joueur : *scrabbleur, whisteur, rôliste*) ; face aux problèmes de délimitation évoqués en 2.1 ci-dessus, nous n'avons pas prévu de double appartenance, mais avons inclus aux NH joueurs les pratiquants des « sports de l'esprit », sans dimension physique (*brideur*), ainsi que des « sports de cible » (*pétanqueur*) ;
- des noms désignant les participants à un sport ou un jeu par le rôle qu'ils y remplissent, le sport ou jeu en question n'étant pas précisé (NH rôle : *talonneur, serveur, attaquant, banquier*) ;
- des noms désignant les pratiquants d'un sport ou d'un jeu par la sous-discipline dans laquelle ils sont spécialisés (NH spécialiste : *slalomeur, godilleur, brasseur*) ;

- des noms désignant les pratiquants d'un sport ou d'un jeu par leur manière de le pratiquer, le sport ou jeu en question n'étant pas précisé (NH manière : *bluffeur, flambeur, raccrocheur*).

Notre échantillon comporte, en proportions assez semblables, des NH sportifs (29 %), des NH joueurs (25 %) et des NH rôles (24 %), les NH spécialistes (12 %) et les NH manière (5 %) étant moins nombreux :

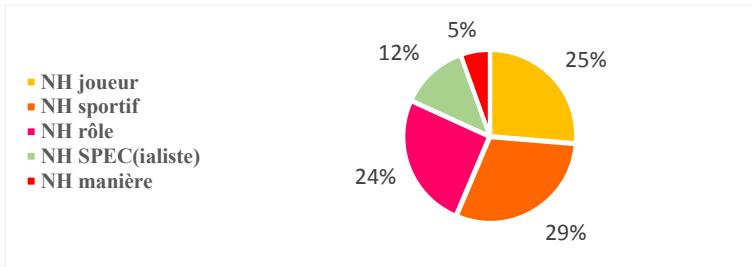


Fig. 4. Répartition sémantique des NSJ

3.3 Traitement lexicographique

Les définitions lexicographiques des NSJ de notre échantillon se basent sur un NH général dans 37 % des cas (6), sur l'hyperonyme *joueur* dans 32 % des cas (7) et sur un pronom dans 10 % des cas (8) :

- (6) **Lugeur, -euse, subst.** *Personne qui fait de la luge. Skieurs, lugeurs, avant de vous élaner dans les descentes vertigineuses... (La Croix, 2, fév. 1957), TLFi*
- (7) **Tennisman, subst. masc. / Tenniswoman, subst. fém.** *Joueur, joueuse de tennis. Les tennismen français ont pris un excellent départ hier après-midi devant leurs rivaux londoniens (Le Figaro, 19-20 janv. 1952), TLFi*
- (8) **Ouvreur, -euse, subst.** *Jeux de cartes (bridge). Celui qui fait l'ouverture. Les enchères continueront si l'ouvreur n'est pas encore fixé sur le meilleur contrat de manche ou s'il espère un chelem (G. VERSINI, Le Bridge, 1968), TLFi*

On trouve des NSJ spécifiques tels que *athlète, skieur, coureur* dans 12 % des cas, par exemple lorsqu'un NH spécialiste comme *brasseur* est défini en

ayant recours au NH sportif hyperonyme *nageur*, correspondant à la discipline :

- (9) **Brasseur, euse** : n. 1932 ; de *brasse*. Sport. *Nageur, nageuse* de brasse, *GRE 2017*

Enfin, 3 % des NSJ sont définis au moyen du NH *amateur* et 1 % au moyen du NH *sportif*.

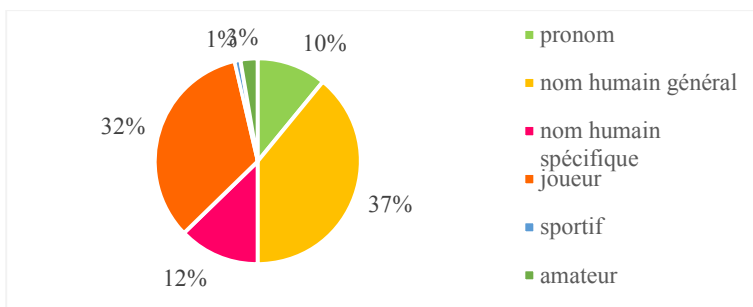


Fig. 5. Les définitions lexicographiques

4 Analyser les NSJ sous l'angle de l'agentivité

Compte tenu des propriétés morphologiques exposées *supra* en 3.1, il paraît nécessaire d'analyser les NSJ à la lumière des travaux sur les nominalisations *lato sensu*⁴. En tant que nominalisations⁵, les NSJ correspondent à un des participants du procès, c'est-à-dire l'agent. Il s'ensuit que les noms déverbaux ne peuvent être construits que sur une base verbale complète qui inclut les arguments syntaxiques. Par conséquent, comme les noms d'agent sont des nominalisations de l'argument externe du verbe, ils dénotent le participant d'un événement particulier et donnent nécessairement lieu à une lecture événementielle. Ainsi, Roy & Soare (2012) montrent que la corrélation⁶ entre l'absence/présence d'une structure événementielle et le caractère épisodique ou générique de l'événement en question se révèle décisive du type de nom d'agent (désormais Nag) en question.

- (10) X construit une maison → X = (le) constructeur de la maison
(complément du nom spécifique, lecture agentive épisodique)

- (11) X construit des maisons → X = constructeur de maisons (complément du nom générique, lecture agentive dispositionnelle)

Il s'agit d'un argument important parce qu'il permet la distinction entre les Nag épisodiques et les Nag dispositionnels, seuls les premiers étant reconnus comme « véritablement agentifs » par les auteures (Roy & Soare 2012 : 219)⁷.

À la lumière de ce qui vient d'être dit, nous sommes confrontées à deux questions au moins. Premièrement, si l'on se tient à la définition stricte d'un nom d'agent (un nom déverbal), seuls 35 % des NSJ seraient concernés. Cependant, dans la mesure où il est possible de passer par une structure à V support (*un NSJ fait/pratique/joue à DET Nact [N d'activité sportive ou ludique]*), il convient de vérifier s'il est possible de proposer un traitement unifié pour l'ensemble des NSJ. Cela n'est pas sans avoir des conséquences sur la façon dont on prend en compte le critère de la structure argumentale (SA) puisqu'un *sauteur à la perche* peut être analysé aussi bien comme le dérivé du verbe *sauter (à la perche)* que comme le dérivé de *faire des sauts (à la perche)*⁸. Deuxièmement, il convient de savoir s'il est possible d'intégrer à l'analyse les dérivés nominaux, majoritaires dans notre échantillon (cf. figure 2) et qui, en tant que tels, se voient refuser le statut agentif d'emblée. Autrement dit, y a-t-il une explication en termes linguistiques du fait que, intuitivement, les noms dénominaux comme *lugeur*, *footballeur*, etc. dénotent aussi des agents et de quel type d'agents s'agit-il le cas échéant ? Pour apporter quelques éléments de réponse à ces questions, nous comparons le fonctionnement des NSJ déverbaux (NSJv) à celui des NSJ dénominaux (NSJn).

Rappelons-le, notre point de départ était le regroupement des NSJ au sein d'une même classe d'objets (Gross 2008, 2011) dont le verbe support préférentiel est *pratiquer*. Cependant, non seulement *pratiquer* n'est pas le seul, mais aucun des trois verbes supports identifiés⁹ – *faire*, *pratiquer*, *jouer* – n'est vraiment discriminant. La figure suivante illustre la répartition de la compatibilité (ou l'incompatibilité) des NSJ avec respectivement les trois *Vsupp*.

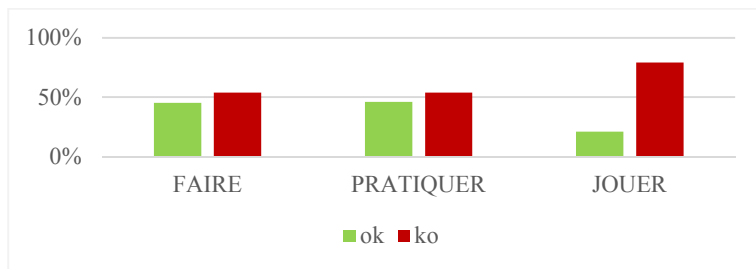


Fig. 6. Constructions Vsupp + NAct

Soulignons que le graphique cache un fait qui mériterait d’être approfondi¹⁰ : peu de NSJ (8 au total) se laissent paraphraser par un seul Vsupp et ce n’est jamais *pratiquer* le cas échéant (cf. tableau 1 ci-dessous pour quelques exemples). Autrement dit, *pratiquer* est toujours en concurrence avec au moins un des deux autres Vsupp :

Nageur : celui qui pratique la natation / fait de la natation
Beloteur : celui qui pratique la belote / joue à la belote

Tableau 1. Compatibilité des NSJ avec les Vsupp : quelques exemples

LEX	LEX = qui FAIT de la/du Nact	LEX = qui PRATIQUE le/la Nact	LEX = qui JOUE à la/le Nact
<i>Basketteur</i>	+	+	+
<i>Boxeur</i>	+	+	-
<i>Talonneur</i>	+	-	-
<i>Lanceur</i>	-	+	-
<i>Beloteur</i>	-	+	+
<i>Tiercéiste</i>	-	-	+

Ajoutons que la corrélation de la distribution des Vsupp avec les sous-classes sémantiques de NSJ, telles que nous les avons identifiées *supra* (figure 4), permet d’observer principalement deux faits :

- D’une part, le fait qu’aucun Vsupp n’est discriminant pour la classe des NSJ se trouve confirmé à ceci près que *jouer* est moins disponible pour les N de sportifs (et quand c’est le cas, il s’agit de sports collectifs : *jouer au football, basket, rugby...*) et il est totalement absent pour les NSJ de spécialistes (NH SPEC). Cela peut s’expliquer par un effet de transitivité sémantique : aucun

lexème tenant lieu d'hyperonyme pour ces NH SPEC n'entre dans une construction à *Vsupp-jouer*. Autrement dit, il n'y a pas de raison qu'un brasseur **joue à la brasse* alors qu'un nageur n'est pas celui qui **joue à la natation*¹¹.

- D'autre part, la distribution des *Vsupp* avec les NSJ permet d'isoler une sous-classe au sein des NSJ que nous avons qualifiée *supra* comme étant des NH rôle. Il s'agit de noms comme *attaquant, défenseur, talonneur, ouvreur...* qui désignent un humain selon le rôle ou la fonction qu'ils occupent dans un sport ou jeu collectif. Ces noms ont pour spécificité d'être les seuls qui se laissent paraphraser par *jouer en* :

- (12) Un attaquant joue en attaque / *joue à l'attaque/*pratique l'attaque/ *fait de l'attaque.
- (13) Un défenseur joue en défense/*joue à la défense/*pratique la défense/ *fait de la défense
- (14) Un ouvreur joue en ouverture/*joue à l'ouverture/*pratique l'ouverture/*fait de l'ouverture

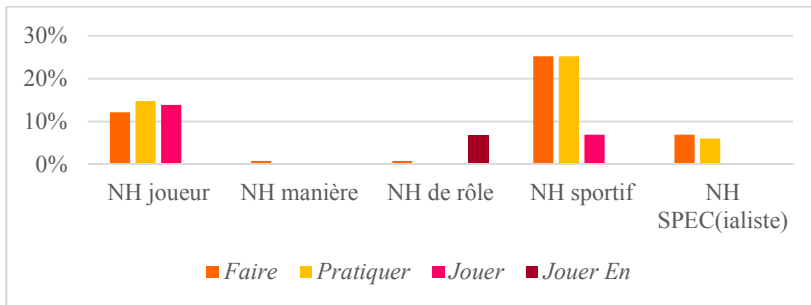


Fig. 7. Corrélation V support / type de NSJ

Les faits ainsi exposés appellent des études complémentaires (notamment sur les contraintes exercées sur les déterminants, les différences aspectuelles entre les trois *Vsupp*, etc.) que nous préférons laisser pour un développement ultérieur plus ciblé. Si de telles études permettront sans aucun doute de mieux cerner les différents sous-types de NSJ (noms de rôles, de joueurs, de spécialistes, de manière de jouer), nous préférons nous focaliser ici sur l'incidence que peut avoir la structure à *Vsupp* sur l'interprétation agentive des NSJ.

Commençons par quelques observations issues de l'analyse d'un corpus exploratoire à partir de la base FrWac de respectivement 500 occurrences de *footballeur*, *nageur*, *attaquant*, *talonneur* et *défenseur* (avec un total de 1774 occurrences après tri). Plusieurs arguments nous font dire que les NSJ véhiculent avant tout une lecture dispositionnelle, c'est-à-dire qu'ils dénotent des participants d'un procès indépendamment de son ancrage événementiel. D'abord, nous n'avons observé la présence que de compléments génériques qui fonctionnent comme des sous-catégorisateurs du NSJ-tête, équivalents des arguments internes du verbe dans son emploi transitif : *nageur de 100m*, *skieur de fond*, *footballeur en salle*... Ces compléments dénotent la sous-discipline particulière d'un sport ou la spécialisation dans une distance ce qui leur vaut un statut spécial dans les dictionnaires :

- II. - Emploi trans.
- A. - **MAR** Faire avancer un bateau, une embarcation à l'aide de rames. Nos deux canots furent nagés avec la plus grande force, le cap au nord, pour nous éloigner de la passe (Voy. La Pérouse, t.2, 1797, p.170). Une norvégienne se détacha de l'ombre, nagée par quatre hommes (LA VARENDE, Saint-Simon, 1955, p.415).
- B. - **NATATION**
1. Pratiquer une forme particulière de nage. Ce jeune garçon, là-bas, près du môle, est en train de nager le crawl (H. BAZIN, Vipère, 1948, p.161).
2. Parcourir une distance déterminée à la nage. Le 27 octobre 1962, l'Australienne Dawn Fraser nageait le cent mètres en cinquante neuf secondes huit dixièmes (Jeux et sports, 1967, p.1303).

Fig. 8. Nager en emploi transitif (TLFi)

Sur ce point, remarquons que certains NSJ dénotant l'agent dans une activité plutôt ludique que sportive sont en fait la lexicalisation de *Vsupp* + nom prédicatif (à lecture générique) : un gamer est *celui qui joue aux jeux vidéo*, un rôliste est *celui qui fait/joue aux jeux de rôle* (ou respectivement *joueur de jeux vidéo*, *joueur de jeux de rôle*). Deuxièmement, la modification par un adjectif comme *fréquent* n'est pas autorisée (**NSJ fréquent = NSJ qui joue fréquemment*) et l'ensemble des occurrences où les NSJ sont modifiés par *constant* n'exemplifient pas non plus une valeur agentive : *un NSJ constant* n'est pas un NSJ qui joue *constamment* mais bien un joueur régulier, qui maintient son classement en fonction de ses résultats et plus précisément de ses victoires. Troisièmement, toujours en lien avec les modificateurs adjectivaux à lecture agentive, la modification par *bon* ou *grand* met l'accent avant tout sur la performance¹² :

- (15) un grand nageur = ??qui nage beaucoup / ?qui nage bien / qui a gagné beaucoup de compétitions de natation

En fait, à y regarder de plus près, la lecture dispositionnelle qui n'est pas liée à un événement sous-jacent est induite par la construction à *Vsupp* (cf. *supra*). Dans ce cas, l'agent dispositionnel apparaît comme l'acteur d'un procès quantifié génériquement. Ce caractère générique est véhiculé par le N d'activité associé (Nact), en complément du *Vsupp*, et qui a un fonctionnement massif (*natation, patinage, ski...*). Le caractère massif de ce type de Nact est visible dans les exemples (16)-(19) et explique l'impossibilité d'une localisation spatio-temporelle¹³ (20)-(21) :

- (16) du patinage, de la natation, du foot, de la luge, de la belote...
- (17) *un/plusieurs [patinages, natations, foots, luges, belotes...]
- (18) deux heures de patinage/natation/foot/luge/belote (par semaine, par jour)
- (19) *un(e) patinage/natation/foot/luge/belote de deux heures
- (20) *le lieu du/de la patinage/natation/foot/luge/belote
- (21) *le/la/un(e) patinage/natation/foot/luge/belote a eu lieu

Cela étant dit, la question initiale – est-il possible de proposer un traitement unifié des NSJ – demeure. Si l'on admet que la construction à *Vsupp* a pour argument externe un agent dispositionnel, la situation pour les NSJ déverbaux paraît claire, cf. tableau 2.

- un NSJ_v, en lecture épisodique, est l'agent de l'action dénotée par le V d'origine et se laisse paraphraser par « celui qui V-base » :

(22) Le dimanche, les nageurs disposeront d'une ligne d'eau supplémentaire (= ceux qui nagent) (source : web)

- un NSJ_v, en lecture dispositionnelle, est l'agent d'une structure complexe, équivalent sémantique d'un V, qui réunit un *Vsupp* et un N d'activité massif : un humain dans sa pratique ludique/sportive indépendamment des occurrences de cette pratique.

Tableau 2. Lecture agentive des NJSv

NSJv	Lecture épisodique	Lecture dispositionnelle
<i>nageur, skieur, patineur, joueur...</i>	« qui V_{base} » = OK nageur = celui qui nage	« qui V SUPP + N d'activité_{NOM} » = OK nageur = celui qui fait de la natation

Il en va autrement avec les NSJ dénominaux (NSJn). De la même façon que pour les NSJv, la lecture dispositionnelle est véhiculée par la structure à *Vsupp* avec le Nact correspondant, à l'origine de la dérivation : un footballeur est *celui qui fait du foot* (Nemprunt_{base}), un lugeur est *celui qui fait de la luge* (N_{base}), un bouliste est *celui qui joue aux boules*, un hockeyeur est *celui qui joue au hockey*, etc. La lecture épisodique, cependant, semble impossible, puisqu'il n'y a pas de V disponible (**celui qui foot, *celui qui luge, *celui qui boule, *celui qui hockey*). Le tableau suivant permet de faire la comparaison avec les NSJv :

Tableau 3. Lecture agentive des NJSn

NSJn	Lecture épisodique	Lecture dispositionnelle
<i>lugeur, footballeur, scrabbleur, gamer, bouliste, escrimeur...</i>	« qui V_{base} » = KO * qui foot, luge, game, boule	« qui V SUPP + N d'activité_{base} » = OK lugeur = qui fait de la luge footballeur = qui fait du foot

De ce que nous venons de dire, il peut être conclu qu'il est impossible de dénoter l'agent d'un événement occurrence tel que « jouer au football » ou « jeu de football ». En fait, ce que nous avançons c'est que la lecture agentive épisodique du NJSn semble pragmatiquement très contrainte, ce qui explique qu'un locuteur préférera d'autres stratégies dénominales. Expliquons-nous : dans la situation suivante où un groupe d'individus jouent sur le terrain devant chez soi, une dénomination par *(les) footballeurs* est sinon dépréciative, du moins ironique (dans tous les cas porteuse d'une modalité évaluative, Gosselin (à par.)). Il nous semble que dans ce cas précis, où il

s'agit de dénoter un individu dans une action occurrence d'activité sportive ou ludique, un locuteur préférerait l'hyperonyme *joueur*. Comme il s'agit de nouveau d'un déverbal, susceptible à son tour de véhiculer une valeur épisodique (*celui qui joue*) ou dispositionnelle (*celui qui pratique le Nact*), la différence avec cette dernière est visible clairement au niveau des modifieurs : *joueur* en tant que N_{ag} dispositionnel est quasi systématiquement accompagné de modifieurs. Parmi ceux-ci les ADJ font référence explicitement à la performance ou à l'excellence de la pratique (cf. *supra*, *professionnel*, *excellent*, *performant*, *meilleur*, *efficace* sont parmi les plus fréquents) tout autant que les CDN (*de haut niveau*, *de pointe*) qui indiquent aussi le cadre (semi) professionnel (noms de club, d'équipe, etc.). À cela s'ajoute, au niveau des paraphrases, le *V_{supp} pratiquer* qui induit forcément une lecture dispositionnelle, alors que *faire* et *jouer* peuvent avoir une lecture événementielle :

- (23) Il joue au foot/fait du foot = lecture épisodique OU dispositionnelle
 (24) Il pratique le foot = lecture dispositionnelle

Le tableau suivant présente de façon synthétique les différents moyens de construction de l'agent épisodique et dispositionnel pour les NJSn.

Tableau 4. Lecture agentive des NJSn - Synthèse

NSJn	Lecture épisodique	Lecture dispositionnelle
NH + MOD adjectivaux	NH = <i>joueur</i> (= qui joue à T)	NH = NSJ/joueur + MOD (de Nact) MOD = professionnel, expérimenté, constant, de pointe, performant... ex. <i>joueur professionnel (de foot)</i>
V supp	« qui V SUPP + N d'activité_{base} » = OK V supp = Faire / Jouer	« qui V SUPP + N d'activité_{base} » = OK V Supp = Faire / Pratiquer / Jouer

5 Conclusion et perspectives

Au terme de cette étude, nous espérons avoir montré principalement deux choses. D’une part, nous avons proposé un premier inventaire de cette sous-classe des noms d’humains qui, pour être provisoire, remet en question la pertinence d’une distinction linguistique entre ce que l’on appréhende intuitivement comme relevant plutôt du domaine d’une activité ludique ou d’une activité sportive. D’autre part, nous avons essayé de proposer une analyse unifiée de l’ensemble des NSJ en tenant compte des études sur les nominalisations et plus particulièrement sur les noms d’agents. Le tableau suivant synthétise l’ensemble des arguments passés en revue et met en avant le fait que la lecture dispositionnelle d’un nom d’agent peut être mise en lien avec le nom d’activité correspondant. Ainsi l’agent dispositionnel apparaît comme un agent « générique » d’une activité.

Tableau 5. Synthèse

		Lecture Épisodique		Lecture Dispositionnelle	
		NSJv	NSJn	NSJv	NSJn
Paraphrases		<i>celui qui V</i>	<i>joueur (de Nact)</i>	<i>V supp + Nact</i>	
CDN	spécifique	-	-	-	-
	non spécifique	-	-	+ <i>nageur de 100m</i>	+ <i>footballeur en salle gamer, rôliste</i>
Modifieurs	+ <i>fréquent</i>	-	-	-	-
	+ <i>constant</i> (valeur agentive)	-	-	-	-
	+ <i>grand</i> (PERFORMANCE)	-	-	+	+
	+ <i>bon</i>	+ (=bien)	+ (=bien)	+ PERFORMANCE	+ PERFORMANCE
	+ <i>occasionnel</i>	+	+	-	-

Cela étant dit, un certain nombre de pistes peuvent être envisagées. En ce qui concerne les NSJ, nous n’avons pas pu approfondir pour l’instant l’étude de la sous-classe des noms de rôle ou de statut dans une activité, ce qui permettrait de mieux cerner ce qui caractérise un nom comme *attaquant* ou *défenseur* par rapport à un NSJ. L’analyse des NSJ de manière (*bluffeur, maquilleur*, etc.) reste à faire également, quoique certains d’entre eux, qui sont porteurs de valeurs axiologiques dévalorisantes, s’utilisent de façon plus

générale comme des NH de défauts moraux ou intellectuels, auxquels se sont intéressés Flaux & Mostrov (2016) et Gosselin (à par.).

De façon plus générale, l'analyse des noms d'agents dispositionnels mérite aussi d'être approfondie, notamment en lien avec les noms d'activité. Cette piste peut s'avérer prometteuse d'autant plus que d'autres sous-classes de noms d'humains, souvent donnés en exemple dans la littérature comme des Nag dispositionnels semblent fonctionner *mutatis mutandis* de façon analogue (*vendeur/celui qui est dans la vente, qui fait des ventes ; enseignant/être dans l'enseignement/etc.*). Enfin, pour une meilleure compréhension de l'agentivité dispositionnelle, peut-être devrait-on envisager la mise en perspective du fonctionnement des noms d'agents avec les phrases verbales habituelles (*Luc est fumeur/Luc fume souvent, régulièrement...*).

Références bibliographiques

- Alexiadou, A. (2010). Nominalizations: A Probe into the Architecture of Grammar Part I: The Nominalization Puzzle. *Language and Linguistics Compass*, 4, 496–511.
- Alexiadou, A. & Fl. Schäfer. (2008). Instrumental *-er* nominals revisited. *Online-Proceedings of WCCFL XXVII (Poster Session)*, 10–19.
- Alexiadou, A. & Fl. Schäfer. (2010). On the syntax of episodic vs dispositional *-er* nominals. In A. Alexiadou & M. Rather (eds), *The syntax of nominalizations across Languages and Frameworks*, Berlin : Mouton de Gruyter, 9–39.
- Anscombe, J.C. (2003). L'agent ne fait pas le bonheur : agentivité et aspectualité dans certains noms d'agent en espagnol et en français. *Thélème, Revista Complutense de Estudios Franceses*, 11, 11–27.
- Anscombe, J.C. (2007). Les indicateurs aspectuels de déroulement processif : *en cours de, en passe de, en train de, en voie de*. *Cahiers de lexicologie*, 1, 41–74.
- Beauseroy, D. (2009). *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs. Des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de Doctorat, Nancy : Université de Nancy.
- Beauseroy, D. & M.-L. Knittel. (2007). Nombre et détermination : le cas des noms abstraits de qualité. *Rivista di Linguistica*, 19, 231–262.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*. Vol.2. Paris : Gallimard.
- Caillois, R. (1958). *Les jeux et les hommes*. Paris : Gallimard.
- Cartoni, B. & F. Namer. (2012). Linguistique contrastive et morphologie : les noms en *-iste* dans une approche onomasiologique. *Actes du CMLF 2012*, 1245-1260, DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100283>
- Corbin D. (2000). French (Indo-European: Romance). In Booij G., Lehmann Ch., Mugdan, J. (dir.), *An International Handbook on Inflection and Word-Formation /*

- Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung*, New York : Mouton-Walter de Gruyter : 1285-1299.
- Flaux N. & V. Mostrov. (2016). À propos de noms d'humains (dis)qualifiants : *un imbécile* vs *un salaud* et leurs paradigmes. *Actes du 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2016*.
- Flaux, N. & D. Van de Velde. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Fradin, B. (2011). Remarks on state denoting nominalizations. *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 40, 73–99.
- Fradin, B. & F. Kerleroux. (2003). Quelles bases pour les procédés de la morphologie constructionnelle ? In Fradin, B., Dal, G., Hathout, N., Kerleroux, F., Plénat, M. & Roché, M. (éds), *Silexicales 3 : les unités morphologiques*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 76-84.
- Giry-Schneider, J. (1978). *Les nominalisations en français*. Genève : Droz.
- Giry-Schneider, J. (1986). Les noms construits avec *faire* : compléments ou prédicats ? *Langue française*, 69, 49–63.
- Giry-Schneider, J. (1991). Relation entre le sens des noms et leur structure prédicative. *Revue québécoise de linguistique*, 20, 99–125.
- Gosselin, L. (à par.). Quand nommer, c'est juger. Les jugements de valeur interne aux noms d'humains. In C. Schnedecker & W. Mihatsch (éds), *Nouvelles approches en sémantique lexicale : les noms d'humains (théorie, méthodologie, classification)*, Berlin : De Gruyter, pag. en cours.
- Grimshaw, J. (1990). *Argument structure*. Cambridge: MIT Press.
- Gross, G. (2008). Les classes d'objets. *Lalies*, 28, 111–165.
- Gross, G. (2011). Classification sémantique des collectifs humains. *Cahiers de lexicologie*, 98, 65–81.
- Gross, M. (1998). La fonction sémantique des verbes supports. *Travaux de linguistique*, 37, 25–46.
- Haas, P. & R. Huyghe. (2010). Les propriétés aspectuelles des noms d'activités. *Cahiers Chronos*, 21, 103–118.
- Heyd, S. & M.-L. Knittel. (2009). Les noms d'activité parmi les noms abstraits : propriétés aspectuelles, distributionnelles et interprétatives. *Linguisticae Investigationes*, 31, 124–148.
- Huyghe, R. (2011). (A)telicity and the mass-count distinction: the case of French activity nominalizations. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 40, 101–126.
- Huyghe, R. & D. Tribout. (2015). Noms d'agents et noms d'instruments : le cas des déverbaux en *-eur*. *Langue française*, 185, 99–112.
- Kerleroux, F. (2004). Sur quels objets portent les opérations morphologiques de construction ? *Lexique*, 16, 85-124.
- Knittel, M.-L. (2015a). Verbe support *faire* et noms d'activités : un cas d'incorporation sémantique. *Verbum*, 24, 281–307.
- Knittel, M.-L. (2015b). Les nominalisations : un état des lieux. *Le français moderne (numéro thématique Nominalisations)*, 3–17.

- Lagae, V. (à par.). Les noms dénotant des humains pratiquant un jeu. In C. Schnedecker & W. Mihatsch (éds), *Nouvelles approches en sémantique lexicale : les noms d'humains (théorie, méthodologie, classification)*, Berlin : De Gruyter, pag. en cours.
- Lignon, S. & F. Namer. (2010). Comment conversionner les *Vion* ? ou : la construction de *Vionner*_{VERBE} par conversion. In Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (éds.), *2ème Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, 1009–1028. DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010095>
- Namer, F. & F. Villoing. (2008). Interpréter les noms déverbaux : quelle relation avec la structure argumentale du verbe de base ? Le cas des noms en *-oir(e)*. In Durand J., Habert B. & Laks B. (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, 1551–1569. DOI : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08226>
- Parlebas, P. (1999). *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*. Paris : INSEP.
- Roy, I. & E. Soare. (2012). *L'enquêteur, le surveillant et le détenu* : les noms déverbaux de participants aux événements, lectures événementielles et structure argumentale. *Lexique*, 20, 207–231.
- Roy, I. & E. Soare. (2014). On the internal eventive properties of *-er* nominals. *SI: Argument Realization in Morphology and Syntax*, 141, 139–156.
- Tribout, D. (2010). *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot - Paris 7.
- Ulland, H. (1993). *Les nominalisations agentive et instrumentale en français moderne*. Berne : Peter Lang.
- Van de Velde, D. (1995). *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*. Lille : Peeters.

¹ « Joueur qui a émis l'enchère la plus forte et qui joue le contrat » (TLFi).

² Nous reprenons ici le terme de *composé syntaxique* utilisé par Cartoni & Namer (2012) à la suite de Corbin (2000).

³ La question de la direction des relations de dérivation est extrêmement complexe. Nous nous contenterons ici de renvoyer à quelques travaux, parmi tant d'autres, qui ont tenté d'y apporter une réponse : Fradin & Kerleroux (2003), Kerleroux (2004), Namer & Villoing (2008), Lignon & Namer (2010), Tribout (2010).

⁴ Traditionnellement distinguées des nominalisations *stricto sensu* (Fradin, 2011), ou encore *nominalisations nucléaires* (Ulland, 1993), qui sont les exposants du procès dénoté par le verbe (p.ex. *patinage* < *patiner*).

⁵ Une présentation, même succincte, de la littérature très riche sur les nominalisations en général – cf. Benveniste (1974), Grimshaw (1990), Anscombe (2003, 2007), Alexiadou (2010), Alexiadou & Schäfer (2008, 2010), Roy & Soare (2012, 2014) – constituerait une grande digression dans le cadre de cet article.

⁶ D'autres critères, sur lesquels nous reviendrons dans la discussion *infra*, sont aussi souvent évoqués (la modification agentive par des adjectifs de type *grand, gros, bon...* ou de type *fréquent*, la possibilité d'apparaître en attribut nu, etc.).

⁷ « [dans *constructeur de maisons*] le nom dénote l'argument externe d'un événement quantifié génériquement, et s'apparente donc davantage à des Sièges qu'à des Agents véritables » (*op.cit.*, 219).

⁸ Cf. Ulland (1993).

⁹ Ce sont les trois *Vsupp* employés dans les définitions lexicographiques.

¹⁰ Ce qui constituerait une digression bien trop importante à notre propos ici puisqu'il s'agit de dresser le profil aspectuel de *pratiquer* par comparaison à celui de *jouer* et *faire* + Nom activité.

¹¹ *Alpiniste/grimpeur, skieur/[slalomeur, fondeur...], cycliste/[grimpeur,descendeur...]* sont d'autres exemples de NSJ incompatibles avec le *Vsupp-jouer*.

¹² Et cela, même si être *un grand nageur* implique avoir nagé beaucoup.

¹³ Nous nous contenterons d'énumérer ces caractéristiques sans plus de commentaires, le lecteur peut consulter, parmi beaucoup d'autres, les travaux de Alexiadou & Schäfer (2008, 2010), Anscombe (2003, 2007), Beuseroy (2009), Beuseroy & Knittel (2007), Haas & Huyghe (2010), Heyd & Knittel (2009), Huyghe (2011), Huyghe & Tribout (2015), Knittel (2015b), Roy & Soare, (2012, 2014), Van de Velde (1995).